

Crédit en crise ou crise du crédit

Le nombre de prêts à la consommation est en baisse

C'est au tour du crédit à la consommation d'entrer en crise. Si les banques se montrent plus exigeantes dans l'octroi d'un prêt, les entreprises comme les particuliers ont également tendance à différer leurs investissements.

FABRICE BARBIAN

«On assiste actuellement à un durcissement par les banques des conditions d'octroi des prêts aux entreprises et aux particuliers. Cela se vérifie dans toute l'Europe», précise le Statec.

En France, une enquête confirme que 77% des banques prêtent moins facilement, en particulier aux PME. Et il n'y a pas de raisons, a priori, pour que cela ne soit pas le cas au Luxembourg.

Le gouvernement sonderait actuellement les établissements bancaires de la Place pour avoir une idée plus précise de ce que signifie ce durcissement car, en la matière, tout est une question de dosage. Une démarche qui répond d'ailleurs aux attentes de l'Union des entreprises luxembourgeoises qui préconise la mise en place d'un système de monitoring du crédit aux entreprises dans le but de maintenir le crédit à un niveau acceptable. «Les banques n'ont pas fermé le robinet», tempère le directeur de la Chambre de Commerce, Pierre Gramegna. «Mais il est clair qu'échaudées par la crise, elles se montrent plus pruden-

tes et exigeantes. A ce jour je n'ai pas eu vent de plaintes d'entreprises sur ce point. On ne peut pas aujourd'hui reprocher aux banques de faire preuve de prudence.»

ON VERRA PLUS TARD...

«Nous n'avons pas renforcé nos conditions de prêts. Mais il est vrai que nous faisons preuve d'un peu plus de vigilance. Si le dossier d'un client est viable, il n'y a pas de souci. Dans le cas contraire, plutôt que de refuser un prêt, nous invitons notre client à s'orienter vers un bien plus à sa portée. Le crédit fait partie de notre cœur de métier, nous n'avons aucune raison de refuser de prêter de l'argent. On y verra plus clair d'ici la fin de l'année mais pour le mois de septembre, les demandes et les accords restent stables par rapport à 2007», fait savoir la banque Dexia-BIL.

Pourtant en ce qui concerne les particuliers, le Statec souligne qu'en matière d'immobilier, si les nouveaux crédits à l'habitat accordés au Luxembourg restent élevés au cours du 1^{er} semestre 2008, ils se dirigent assez nettement sur une tendance baissière avec un recul de 4% environ par rapport au 1^{er} semestre 2007. «Certaines banques ont tendance à demander des garanties exagérées», indique également le LCGB qui invite le gouvernement à intervenir. «Au-delà de la plus grande rigueur dont font preuve les banques, ce qui est une réalité, il est un autre phénomène qu'il convient de prendre en considération pour expliquer

cette baisse qui se profile du nombre de prêts immobiliers. De nombreux ménages misent sur une baisse conjuguée des taux d'intérêts et des prix de l'immobilier et diffèrent à ce titre leur achat. Je pense aussi qu'ils sont également nombreux à attendre que la situation économique s'améliore pour s'endetter», précise Benjamin de Seille, partner et fondateur de Keasy, société spécialisée dans le courtage en prêts immobiliers. C'est vrai pour l'immobilier mais également pour d'autres secteurs comme l'automobile qui voit fondre ses ventes de véhicules neufs.

LA CONFIANCE

EN BERNE

Un constat qui vaut également pour le monde de l'entreprise. Pierre Gramegna: «faute de lisibilité, certaines entreprises ont assurément choisi de différer leurs investissements. Différents banquiers m'ont d'ailleurs confirmé avoir reçu moins de demandes ces dernières semaines».

Du côté des banquiers comme des particuliers, c'est le manque de confiance qui semble, pour l'heure, dicter sa loi.

C'est ce que confirment les indicateurs de confiance de la Banque centrale du Luxembourg, en ce qui concerne les consommateurs.

Les indices se sont fortement dégradés et ont atteint leur niveau le plus bas depuis 2002. Difficile dans ces conditions de faire des projets d'avenir.